

MON ACTU ENGAGEE

CHAQUE MOIS, L'INFO ESSENTIELLE POUR LES MEMBRES



MARS 2021 - N60

L'ACTION DU MOIS

Mars : un mois d'actions éducatives en faveur des droits des femmes

Tout au long du mois de mars, le service Éducation aux droits humains vous invite à découvrir une série d'activités pédagogiques autour des droits des femmes, à faire en groupe ou en individuel. Après deux semaines introductives sur les droits et l'accès aux droits des femmes, ça continue :

- La semaine du 15 mars consacrée aux discours toxiques envers les femmes
- La semaine du 22 mars pour se pencher plus globalement sur les violences faites aux femmes
- Et enfin, l'EDH vous propose d'envisager des solutions pour faire vivre l'idée « les droits des femmes, des droits humains pour toutes et tous »

Activités introductives, quizz en ligne, activités thématiques et fiches de lectures sont à retrouver sur : <https://www.amnesty.fr/education-droits-des-femmes>



L'ACTUALITE DE NOS CAMPAGNES ET DU PLAIDOYER

BRAVE* : Une belle et grande mobilisation pour Yasaman



A l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, nous étions près de 50 personnes devant l'Ambassade d'Iran à Paris pour porter la voix des femmes défenseuses iraniennes injustement emprisonnées en raison de leur engagement en faveur des droits des femmes. Plus de 155 000 personnes ont signé la pétition : « Liberté pour Yasaman Aryani », et nous avons reçu plus de 1 500 origamis de toute la France ! Grâce à vous, nous avons ainsi pu monter une opération qui rappelle l'action pacifique menée par Yasaman il y a deux ans dans le métro de Téhéran et pour laquelle elle a été condamnée à 16 ans de prison. Martignes, Obernai, Rouen, Toulouse... les militants du réseau Amnesty se sont aussi mobilisés très largement sur tout le territoire. Espérons que cette pression générale permettra de faire « craquer » le gouvernement iranien.



Silence, on arme : Des nouvelles du stunt et une mise à jour de l'action de plaidoyer local



Ce jeudi 25 mars marquera les six ans du conflit Yéménite. Six ans que les civils se trouvent pris en étau entre terreur et bombardements. A l'occasion de ce funeste anniversaire, nous dénonçons la complicité de la France qui continue pourtant de figurer parmi les premiers fournisseurs d'armes de l'Arabie saoudite et des Emirats arabes unis, malgré un risque élevé qu'elles puissent servir à faciliter ou commettre des violations graves des droits humains au Yémen. Il faut que cela cesse, des vies de civils en dépendent. Pour manifester notre désapprobation sur ce qui se fait en notre nom, nous vous proposons d'agir en organisant un « die in » ou un autre type de manifestation dans votre ville. Pour vous munir en matériel, écrivez à l'adresse eteurquetil@amnesty.fr dans les meilleurs délais.

Par ailleurs, dans le cadre de la campagne « Silence, on arme ! », un outil de plus est mis à votre disposition pour le plaidoyer local : une synthèse du rapport produit par deux co-rapporteurs de la mission d'information parlementaire sur les exportations d'armes de la France, Jacques Maire et Michèle Tabarot, est désormais disponible sur le site. Ce rapport est une grande avancée pour la prise en main des Parlementaires concernant les ventes d'armes françaises, et une belle preuve que le travail de plaidoyer fonctionne. Le courrier destiné aux députés a été mis à jour, n'hésitez pas à interpellier votre élu local. Vos mots ont du pouvoir, utilisez-les

<https://www.amnesty.fr/actions-mobilisation/armes-rendez-vous-avec-vos-deputes>

Info plaidoyer : Droit des femmes : la CNCDH s'engage !

En commémoration de la Déclaration adoptée à Pékin en 2015, la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) a lancé, sous le pilotage d'Amnesty France, un cycle de trois séminaires en ligne sur la situation des femmes dans notre pays. Ces « regards croisés » donnent à voir des points de vue originaux de décideurs, acteurs de terrain et chercheurs, pour dégager des pistes concrètes d'améliorations. Le 5 décembre, le premier d'entre eux, placé sous le haut patronage du Conseil de l'Europe et d'ONU Femmes-France, était consacré aux violences faites aux femmes et aux filles, en particulier en temps de covid 19. Dunjia Mijatovic, commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, a ouvert les travaux à l'aune de la Convention d'Istanbul. Le second volet, organisé avec le soutien de l'UNESCO, a prôné l'éducation comme vecteur de promotion de l'égalité femmes-hommes, et proposé des méthodes innovantes pour déconstruire les stéréotypes de genre dans le domaine de la culture. Des expériences originales du Festival d'Aix ou dans les cours d'école ont alimenté des débats très riches. A la veille de la célébration par la France du forum Génération Egalité, le dernier webinaire se tiendra en mai, sur la question des droits à la santé sexuelle et reproductive et sur la place du corps des femmes dans la société. Ces débats, déjà disponibles sur le site de la CNCDH et ses réseaux sociaux, feront l'objet d'une publication et de recommandations.

LES BONNES NOUVELLES

Une pétition fait annuler trois condamnations à mort

Début février, le Tribunal pénal spécial saoudien a commué la condamnation à mort de trois jeunes hommes, arrêtés alors qu'ils étaient adolescents, en une peine de dix ans de prison. En prenant le temps déjà passé en détention, ils pourraient être libérés en 2022. Ali al Nimr, Abdullah al Zaher et Dawood al Marhoon avaient été condamnés à l'issue de procès manifestement iniques sur la base d'aveux extorqués sous la torture. Apprendre qu'ils ne seront pas exécutés est un immense soulagement pour eux-mêmes et leurs familles. Ali al Nimr n'avait que 17 ans lorsqu'il a été appréhendé le 14 février 2012, quelques mois après avoir participé à des rassemblements contre le gouvernement. Vous étiez plus de 40 000 personnes à signer la pétition demandant l'annulation de sa condamnation à mort et cette mobilisation a porté ses fruits. Merci de votre engagement à nos côtés.

Nigeria : une décision historique contre la pollution par les entreprises

Le 12 février, la Cour suprême du Royaume-Uni a donné gain de cause à deux communautés (Ogale et Bille) du delta du Niger qui réclamaient justice pour les dégradations de l'environnement commises par la compagnie Shell en concluant qu'elles pouvaient tenter une action en justice pour que Royal Dutch Shell et sa filiale nigériane prennent en charge la dépollution des lieux dégradés et leur versent des indemnités. Cette décision historique pourrait représenter la fin d'un long chapitre d'impunité pour Shell et pour d'autres multinationales qui commettent des atteintes aux droits humains à l'étranger. Le combat n'est pas encore gagné mais cette décision est une étape importante vers la justice. Après des décennies d'impunité, les communautés du delta du Niger pourraient enfin voir Shell sur le banc des accusés.

LA VIE DU MOUVEMENT

Un relais de la campagne « Silence, on arme » dans chaque structure locale ?

La commission armes a mis en place des réunions virtuelles avec les personnes relais armes de groupes locaux et des cercles d'action de toute la France. Ces réunions ont pour objectif d'échanger et de discuter de l'actualité du contrôle des armes mais aussi des actions locales consacrées à la campagne française « Silence, on arme ! ». Nous sommes en train de mettre à jour la liste des relais. C'est la raison pour laquelle nous vous demandons de bien vouloir nous envoyer les noms et coordonnées du relais armes de votre structure. Et, si votre groupe ou cercle d'action n'a pas de relais armes, c'est peut-être l'occasion de proposer cette fonction à un membre de votre équipe ! Il ou elle pourra ainsi suivre toutes les informations et actualités de la campagne dans notre bulletin envoyé uniquement aux relais armes. Merci d'avance de nous répondre à l'adresse comarmes@amnesty.fr

L'EDH participe à la Semaine de la presse et des médias à l'école



Comme chaque année, nous participons à la Semaine de la presse et des médias dans l'école avec notre partenaire de l'Education nationale, le CLEMI. Ainsi, 1 500 exemplaires de Bref ont été envoyés à des collèges et 1 500 exemplaires de La Chronique ont été diffusés auprès de lycées. Pour répondre au thème de cette année « S'informer pour comprendre le monde », le service Education aux droits humains partage aussi l'activité pédagogique « Zoom sur la liberté d'expression et les dessins de presse » qui propose une analyse de dessins de presse et ouvre le débat sur la défense des droits humains et plus spécifiquement sur la liberté d'expression. L'occasion de proposer des interventions éducatives sur la liberté d'expression. L'activité est à retrouver dans la troisième rubrique « Approfondir les notions liées à la liberté d'expression » de la page :

www.amnesty.fr/education-liberte-expression

© Cartooning for Peace

Campus 2021 : c'est parti !



Nous faisons le pari qu'en automne, les rassemblements de plusieurs centaines de personnes seront de nouveau autorisés et le conseil d'administration a pris la décision de maintenir l'organisation du quatrième Campus d'Amnesty International. Comme en 2019, il se tiendra dans l'espace Niemeyer à Paris, tout près du secrétariat national. La date exacte vous sera dévoilée dans le prochain numéro mais l'événement se déroulera tout au long d'un weekend de septembre ou d'octobre. Comme pour les éditions précédentes, nous avons opté pour une programmation participative afin que ce Campus vous ressemble au maximum. Vous pouvez donc dès à présent et jusqu'au 18 avril nous faire part de vos propositions d'ateliers et de conférences en remplissant le formulaire : <https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=Kfjbwo03wUS0ehwEOSTd8-zknEdKpTxMnkq8f508BXZUNDdTQzgzVEFEQ1dTVIVBTVRPRzdENTNNVS4u&wdLOR=c471D2605-7BC7-465D-9E8C-30E213882FE2>

LA BOITE A OUTILS

Un nouveau kit de formation sur la criminalisation des manifestants en France à disposition

Pour vous accompagner à l'appropriation de ce sujet plus que d'actualité et vous permettre d'organiser des activités sur le thème en étant les plus à l'aise possible, le Service Formation des militants met à votre disposition un kit de formation composé de sept outils :

- Un contre-argumentaire pour vous permettre de trouver des réponses à tout propos qui pourrait vous être opposé au cours de vos actions publiques.
- Une fiche pratique avec des stratégies de réponse à mobiliser, document venant compléter le contre-argumentaire sur le volet postural.
- Une bande dessinée avec cinq histoires permettant d'illustrer le sujet et de montrer notamment l'absurdité de la situation à laquelle nous en sommes arrivés.
- Un document Zoom sur un sujet à la une qui vous explique le sujet sous l'angle juridique.
- Une activité Etude de cas que vous pouvez réaliser dans vos structures locales.
- Un Quiz avec le même objectif que la BD, facilement exploitable au cours de vos activités publiques.
- Un document Listing des actions possibles à mener que vous pouvez sur le sujet.

Ce kit de formation est disponible en libre téléchargement sur le centre de ressources pour militer. Vous pouvez également en disposer en version papier, en envoyant un mail à l'adresse grecarte@amnesty.fr en indiquant le nombre d'exemplaires souhaité. Nous espérons que ce kit vous permettra de porter, haut et fort, vos actions pour faire cesser la criminalisation des manifestants pacifiques en France.

<https://amnesty.dokeos.net/category/eclairages-thematiques/>



La Chronique Syndicale du 1er mai 2021 disponible à la commande

Cette année, la Chronique Syndicale portera sur « Les impacts de la pandémie sur les travailleurs » avec une pétition en intercalaire. C'est un matériel militant à diffuser lors des (éventuels) rassemblements du 1er mai, dans les Bourses du travail et largement dans votre entourage. Vous pouvez passer commande (illimitée et gratuite) à partir de la dernière semaine de mars, en écrivant à l'adresse comsyndicats@amnesty.fr et en précisant bien le nombre d'exemplaires souhaité, une adresse postale et un numéro de téléphone. Les envois se feront à partir du 10 avril.

L'AGENDA

Formations

Après le lancement des premiers parcours de formation à distance au début de l'année, nous continuons de vous proposer de vous former de chez vous et en toute sérénité. Voici les prochains parcours de formation à distance et pour lesquels il reste quelques places :

- *Diversifier ses lieux d'intervention en EDH* avec un top départ le 24 mars et une clôture le 7 avril ;
- *Diversifier ses formes d'action militante : l'exemple de l'opération 10 Jours pour Signer* qui débiterait le 6 avril jusqu'à la fin du mois ;
- *Les structures d'Amnesty International, qui décide quoi ?* qui commencerait à la mi-mai pour se terminer le 3 juin ;
- *Défendre les personnes : se saisir de dossiers d'intervention et les faire vivre*, destiné aux membres de structures locales engagés (ou souhaitant s'engager) sur des dossiers, dont le démarrage est prévu pour la mi-mai et se terminerait fin juin ;
- *La mission d'Amnesty International*, avec un top départ fin mai et une fin prévue le 10 juin ;
- *L'action d'Amnesty International*, qui commencerait début juin et se terminerait le 17 juin.

Ces parcours de formation sont ponctués de plusieurs phases avec quelques travaux individuels et des temps de partage collectifs (en visio). Ils nécessitent donc un peu d'implication et un engagement à y participer sur la durée.

Pour vous y inscrire (dans la limite des places disponibles et avant les dates indicatives de débuts de parcours), une seule adresse : formation@amnesty.fr.

Evenements

- Tous les jeudis de février et de mars : Die in pour la campagne « Silence, on arme »
- 19 au 20 mars : Marches pour le climat (youthforclimate.fr/nos-actions/19mars/)
- 19 au 21 mars : Festival en ligne Cinéma et droits humains
www.fcdh.info/competition-de-courts-metrages-2020
- 22 au 27 mars : Semaine de la presse et des médias à l'école
- 27 et 28 mars : Réunion du conseil national
- 7 avril : Sortie en salles de *Désigné coupable* et *L'oubli que nous serons*, deux films soutenus par Amnesty International

LE QUI QU'A DIT QUOI

Qui a écrit : « *Notre liberté dépend de la liberté de la presse et elle ne saurait être limitée sans être perdue.* » ?

Réponse dans le prochain numéro de Mon actu engagée.

La réponse au « Qui a dit » du mois dernier était : Olympe de Gouges.

Pour toutes vos questions sur « Mon actu engagée » ou plus largement sur la vie militante, écrivez-nous à mobilisation@amnesty.fr